

La DREETS Occitanie et la DR Occitanie de l'ADEME s'associent pour accompagner les entreprises industrielles dans la décarbonation de leur process

La **Stratégie Nationale Bas-Carbone** (SNBC) définit la trajectoire qu'entend prendre la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050, engagement qu'elle a pris à la suite de la COP 21.

Pour l'industrie, qui représente environ 20% des émissions nationales de gaz à effet de serre (GES), cette trajectoire se traduit par une diminution de 81% des émissions à l'horizon 2050 par rapport à la référence de 2015. L'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'électrification, l'efficacité matière mais aussi plus généralement l'adaptation technologique de l'outil de production permettant de réduire les émissions de GES sont des leviers à mobiliser pour la décarbonation de l'industrie dans une économie plus efficace et bas carbone.

Le **Gouvernement** a donc mis en place un soutien ambitieux et volontariste à la décarbonation de l'industrie en lui dédiant 5,6 Md € dans le cadre du programme d'investissement France 2030. Il s'agit de proposer les accompagnements indispensables pour aider l'industrie à modifier ses processus de production et de consommation d'énergie et de matière de manière structurelle. Plusieurs outils ont déjà été spécialement ouverts à cet effet ou devraient être ouverts dans les prochaines semaines, en complément des dispositifs préexistants opérés notamment en la matière par l'ADEME (fonds chaleur par exemple).

Nous vous invitons à participer à un webinaire sur les soutiens à la décarbonation de l'industrie qui aura lieu le 26 avril 2023 de 10h30 à midi.



Mercredi 26 avril 2023
10h30 - 12h00

WEBINAIRE
Inscription gratuite mais obligatoire [ICI](#)

AU PROGRAMME

- Le programme France 2030 et les grands enjeux de décarbonation de l'industrie ;
- Les principaux outils de soutien de l'Etat ;
- L'offre de tiers-financement de Fiteeo ;
- Retour d'expérience d'un industriel en route vers la décarbonation.

N'hésitez pas à relayer largement cette invitation vers vos membres, adhérents, réseaux, partenaires industriels, etc.